



Bon No : 001097492		1ere Gachée : 09:16 (1)		Date : 10/04/2026 012604088758		Zone : ZONE 02	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : FF122NQ		SOP08	
Client : EIFFAGE CC EIFFAGE CONST F				Chantier : POIX DE PI POIX DE PICARDIE			
BU01426 TSA 97814				80290 POIX DE PICARDIE			
2QT CHEM D'ARMANCOURT				Chauffeur : JORDY			
60201 COMPIEGNE CEDEX				Transport : YUNG			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
RETOUR centrale				ATTENTE		Quantite Origine : 21.00 m3	
09:01				00:00		Quantite Restante : 0.00 m3	
						Livree Reelle : 8.00	
<b>CONSEILS DE SECURITE:</b> Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures							
							
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
729XC1S4	BPS NF EN 206 A2/CN		XC1, XC2(F)	0.40 %	S4 (160 à 210 mm)	22.4	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF				254	C 25/30		
Appellation commerciale : BPS C25/30 XC1(F) D22 S4 II 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 8°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 POMPE S4			SPHRE 3000 0.8 %			Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée  
 (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié  
 (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm  
 (4) contrôle de la résistance sur cubes.  
 (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.  
 (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.  
 (7) ou rapport E/C suivant la spécification.  
 (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN  
 (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non